

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Divulgence des résultats du premier trimestre chez Boralex : production, produits de vente d'énergie et BAIIA(A) atteignent de nouveaux sommets

Montréal, le 4 mai 2017 - Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) annonce aujourd'hui les résultats financiers de son premier trimestre clos le 31 mars 2017. Ainsi, la production, les produits de la vente d'énergie et le BAIIA(A) atteignent de nouveaux sommets trimestriels.

Commentant les réalisations du trimestre, Patrick Lemaire, président et chef de la direction a déclaré : « Nos plus récents résultats témoignent clairement des avantages de notre diversification géographique, mais aussi de notre capacité à alimenter de façon continue notre portefeuille de projets et à dénicher d'intéressantes opportunités d'acquisitions au bénéfice de nos actionnaires et partenaires. »

Boralex a notamment bénéficié de la contribution du site éolien de la région de Niagara (NRWF) acquis en début d'année, de l'ajout de quatre nouveaux sites de production en 2016, ainsi que de la bonne performance de la majorité de ses actifs nord-américains. La combinaison de ces facteurs a ainsi compensé l'effet des conditions de vent moins favorables en France.

Faits saillants financiers

Au cours du premier trimestre, Boralex a clôturé la plus importante acquisition de son histoire, soit celle du site éolien NRWF (230 MW) se traduisant par une augmentation immédiate de sa puissance installée de plus de 20 %. Parallèlement, la Société aura procédé à l'émission de 10,4 millions d'actions supplémentaires reflétant la conversion de reçus de souscription émis en décembre 2016 au moment de l'annonce initiale de la transaction. À la suite de cette transaction, le nombre total d'actions en circulation de Boralex est passé à 75,8 millions, soit une augmentation de l'ordre de 16 %. Parallèlement, le flottant de Boralex passe à plus de 57 millions d'actions représentant près de 76 % des actions en circulation.

Dans la foulée de cette importante transaction et en reconnaissance de sa nouvelle taille et de son profil amélioré de liquidité, Boralex aura aussi été incluse dans l'indice composé S&P/TSX. Cet important jalon devrait soutenir la liquidité future du titre de Boralex considérant que cet indice est l'un des principaux indicateurs dont se servent les gestionnaires de portefeuilles canadiens dans l'évaluation de leur performance relative.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS (en millions \$, sauf indication contraire)	Périodes de trois mois closes les 31 mars			
	2017	2016	2017	2016
	IFRS		Consolidation proportionnelle ⁽¹⁾	
Production d'électricité (GWh)	909	821	1 063	973
Produits de la vente d'énergie	119	106	136	122
BAIIA(A) ⁽²⁾	87	80	97	90
Marge du BAIIA(A) (%)	73	75	72	74
Résultat net	16	23	16	23
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	16	21	16	21
Par action (de base)	0,22 \$	0,32 \$	0,22 \$	0,32 \$
Par action (dilué)	0,21 \$	0,30 \$	0,21 \$	0,30 \$
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	54	76	60	82
Marge brute d'autofinancement ⁽³⁾	58	60	69	70

(1) Ces chiffres sont ajustés en consolidation proportionnelle et cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Se référer aux rubriques *Conciliations entre IFRS et Consolidation proportionnelle* et *Mesures non conformes aux IFRS* dans le rapport intermédiaire disponible sur le site web de Boralex (boralex.com) et de SEDAR (sedar.com).

(2) Le BAIIA(A) représente le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement, ajustés pour inclure d'autres éléments. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* dans le rapport intermédiaire disponible sur le site web de Boralex (boralex.com) et de SEDAR (sedar.com).

(3) Cette mesure est une mesure non conforme aux IFRS. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* dans le rapport intermédiaire disponible sur le site web de Boralex (boralex.com) et de SEDAR (sedar.com).

Faits saillants de l'exploitation

Pour le trimestre, la Société enregistre ainsi une hausse de 12 % de ses produits de la vente d'énergie à 119 M \$ (ou de 11 % à 136 M \$ selon la consolidation proportionnelle), de 9 % de son BAIIA(A) à 87 M \$ (ou de 8 % à 97 M \$ selon la consolidation proportionnelle) alors que sa marge du BAIIA(A) diminue légèrement de 75 % à 73 % en comparaison avec 2016 (diminution de 74 % à 72 % selon la consolidation proportionnelle).

La marge brute d'autofinancement de Boralex se chiffre quant à elle à 58 M \$ (69 M \$ (69 M \$ selon la consolidation proportionnelle) comparativement à 60 M \$ (70 M \$ selon la consolidation proportionnelle) pour le trimestre clos le 31 mars 2016.

Finalement le résultat net attribuable aux actionnaires autant en IFRS qu'en consolidation proportionnelle de Boralex se chiffre à 16 M \$ (0,22 \$ par action de base) en comparaison d'un résultat net de 21 M \$ (0,32 \$ par action de base) en 2016.

Perspectives

L'exercice 2017 donnera lieu à une hausse des résultats d'exploitation des secteurs hydroélectrique et éolien de Boralex. Cette croissance sera stimulée par la contribution des 270 MW de puissance mis en service ou acquis au cours de 2016 et début 2017, ainsi que celle des sites prévus à être mis en service en cours d'année. D'ici la fin de l'exercice 2017, cinq nouveaux sites éoliens totalisant 76 MW, ainsi que le site hydroélectrique de Yellow Falls (16 MW) seront mis en service.

En 2018, Boralex bonifiera de façon importante son chemin de croissance en ajoutant 79 MW de nouveaux projets situés en France dont la mise en service est prévue en cours d'année. En 2019, la Société prévoit mettre en service au Canada le projet éolien Otter Creek de 50 MW. Boralex a récemment procédé à l'acquisition d'une participation majoritaire dans ce projet bonifiant ainsi de 31 MW le nombre inclus dans son chemin de croissance.

Finalement, considérant les 110 MW de projets ajoutés au chemin de croissance au cours du premier trimestre 2017 ainsi que la solidité de son portefeuille de projets, Boralex réitère son objectif d'atteindre une puissance installée de 2 000 MW d'ici la fin de 2020, représentant un taux de croissance annuelle composée prévu de plus de 10 %.

Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration de la Société a autorisé et déclaré un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 15 juin 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2017. Boralex désigne ce dividende comme étant un « dividende déterminé » en vertu du paragraphe 89 (14) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toutes les dispositions législatives provinciales applicables aux dividendes déterminés.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie - éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis vingt-cinq ans. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX, et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général

des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché, les réglementations affectant son industrie, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Mesures non conformes aux IFRS

Le rapport intermédiaire contient une section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS ». Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise en IFRS et en consolidation proportionnelle le BAIIA(A) et la marge brute d'autofinancement comme mesures de performance. Le BAIIA(A) représente le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement, ajusté pour inclure d'autres éléments. La marge brute d'autofinancement correspond aux flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation.

La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Ces mesures non conformes aux IFRS sont tirées principalement des états financiers consolidés intermédiaires non audités, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires.

Consolidation proportionnelle

Le rapport intermédiaire contient également une section intitulée « Conciliations entre IFRS et Consolidation proportionnelle », dans laquelle les résultats des Coentreprises détenues à 50 % par Boralex sont traités comme s'ils étaient consolidés proportionnellement plutôt que d'être comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence requise par les IFRS. Selon la méthode de consolidation proportionnelle, qui n'est plus permise en vertu des IFRS, les postes Participations dans les Coentreprises et Quote-part des profits (pertes) des Coentreprises sont éliminés et remplacés par la part de Boralex (50 %) dans tous les postes aux états financiers (revenus, dépenses, actifs et passifs). Étant donné que c'est sur la base de la consolidation proportionnelle que Boralex collige l'information sur laquelle elle fonde ses analyses internes et ses décisions stratégiques et opérationnelles, la direction a jugé pertinent d'intégrer cette section « Consolidation proportionnelle » afin de faciliter la compréhension des investisseurs quant aux retombées concrètes des décisions prises par la Société. Ainsi les tableaux qui sont inclus dans cette section présentent une conciliation des données conformes aux IFRS avec celles présentées en fonction de la consolidation proportionnelle.

Renseignements :

Médias

Julie Cusson
Directrice,
Affaires publiques et communications
Borex Inc.
(514) 985-1353
julie.cusson@borex.com

Relations avec les investisseurs

Marc Jasmin
Directeur,
Relations avec les investisseurs
Borex Inc.
(514) 284-9868
marc.jasmin@borex.com